

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 12 JUILLET 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 12 juillet, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 04 juillet 2022, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	M. Gilles MARQUET
Mme Danielle GRANOUILLET	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mme Annick FORESTIER	Mme Patricia LACHAMP
M. Alain COSSON	M. Florent MONEYRON
M. Christian BOURNAT	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Catherine MORAND	Mme Michelle CIERGE
M. Guillaume FRICKER	Mme Séverine VIAL
Mme Sylvie ROCHE	M. Yannick DUPOUÉ
M. Romain FERRIER	

Suppléants présents : M. Patrice BLANC, M. Philippe BEAL, M. Michel SEVE

Etaient représentés (procuration) :

M. Daniel PEYNON (à Mme Annick FORESTIER)
Mme Marie-France MARMY (à M. Alain COSSON)
Mme Anne-Marie OLIVON (à Mme Catherine MORAND)
Mme Eliane GRANET (à M. Gilles MARQUET)
M. Cédric DAUDUIT (à Mme Elisabeth BRUSSAT)
M. Jean-Louis DERBIAS (à Mme Nicole BOUCHERAT)
M. René BROUSSE (à Mme Michelle CIERGE)
M. Lucas ANTOINE (à M. Yannick DUPOUÉ)
Mme Laurence GONINET (à M. Michel SEVE)

Etaient absents :

M. Jean-Baptiste GIRARD, M. Patrick GIRAUD, Mme Julie MONTBRIZON, Mme Déolinda DE FREITAS, M. Bernard FRASIAK

VOTE: En exercice : 35 Présents : 24 / Représentés : 9 Votants : 33

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) :

- Sont arrivés en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M. Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : RH – Création d'un poste non permanent pour accroissement temporaire d'activité d'adjoint territorial d'animation à temps non complet 10.5/35^{ème}

**CREATION D'UN POSTE NON PERMANENT POUR
ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ D'ADJOINT
TERRITORIAL D'ANIMATION À TEMPS NON COMPLET 10,5/35^{ÈME}**

- VU le livre III du code général de la fonction publique et notamment l'article L332-23 1° ;
- CONSIDÉRANT la nécessité de créer 1 poste non permanent pour accroissement temporaire d'activité d'adjoint territorial d'animation à temps non complet 10,5/35^{ème} pour assurer l'animation des mercredis périscolaires à l'ALSH de Joze, pour la période du 1^{er} septembre au 30 novembre 2022 ;

Par conséquent, Madame la Présidente propose aux délégués communautaires :

- De créer 1 poste non permanent pour accroissement temporaire d'activité d'adjoint territorial d'animation à temps non complet 10,5/35^{ème}, pour exercer les fonctions d'animateur en ALSH, pour la période du 1^{er} septembre au 30 novembre 2022 ;
- De prévoir le régime indemnitaire correspondant ;
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire APPROUVE les propositions de Madame la Présidente à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 18 juillet 2022

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente